

1 POSTE D'APPRENTI (E) EN TRAVAUX PAYSAGERS

LA VILLE D'ILLZACH

14 380 habitants

Budget : 35 millions d'euros

5^{ème} ville du département

Ville Internet (4 arobases), Ville Fleurie (3 fleurs), Ville engagée zéro pesticide (2 libellules)

Ville communicante, animée et dynamique

153 agents

Date limite de candidature : 28 juin 2026

Date prévue du recrutement : rentrée scolaire 2026

Type de recrutement : contrat d'apprentissage

RECRUTE :

1 apprenti (e) en BAC PROFESSIONNEL AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Descriptif des missions :

En collaboration avec votre maître d'apprentissage et les responsables du service Régie Espaces verts, dans une équipe dynamique de 15 agents, vous êtes chargé (e) de :

- Réaliser les travaux suivant les consignes de son supérieur
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité du travail
- Entretien le matériel

Activités principales :

Entretien des espaces verts :

- Travaux de tonte
- Travaux de finition sur les surfaces engazonnées
- Traitement aux PP (produits phyto)
- Traitement de la voirie avec des méthodes alternatives

Entretien des massifs d'arbustes :

- Taille d'arbustes (manuelle et mécanique)
- Ramassage des feuilles mortes et branchages
- Amendement, apport de paillage, fertilisation.

Création d'espaces verts

- Plantation d'arbres et arbustes
- Engazonnement
- Petite maçonnerie paysagère

Entretien et mise en place du fleurissement :

- Préparation des massifs (fraisage et ratissage)
- Plantation
- Arrosage des massifs
- Désherbage manuel

Conditions d'exercice :

- Horaires de travail (7h35 par jour) adaptables, en horaires continus ou discontinus suivant les nécessités de service.
- Travail en extérieur
- Déplacements sur les sites
- Rythme de travail souple en fonction des saisons ou des impératifs de service
- Port de charges
- Utilisation de matériel bruyant et dangereux
- Utilisation de substances toxiques
- Port d'équipements de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison ou blouse, lunettes, etc.)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

Connaissances :

- Techniques paysagères d'entretien et de création
- Techniques d'organisation de chantiers d'espaces verts
- Techniques d'identification de la flore indigène, exotique, ornementale
- Techniques de lecture de plan

Savoir-faire :

- Travail en équipes
- Rigueur
- Assurer un accueil de qualité valorisant l'image de la collectivité

Savoir-être :

- Respect d'autrui
- Ponctualité

Relations fonctionnelles :

- Relations avec les usagers
- Relations avec les agents des autres services
- En collaboration avec le maître d'apprentissage

Avantages liés au poste :

- Participation employeur à la complémentaire santé 84 euros/mois et à la prévoyance 26 euros/mois
- Tickets restaurant : 60% pris en charge par la Ville, valeur faciale 9,25 euros
- Prestations de l'Amicale du Personnel
- Aides financières au déplacement domicile-travail
- Actions « qualité de vie au travail »

Les entretiens auront lieu le lundi 6 juillet 2026 avec les responsables hiérarchiques et le jeudi 9 juillet 2026 avec les élus et Directeurs de pôles.

Si vous n'avez pas reçu de réponse à ces dates, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue. Les candidatures (lettre de motivation + CV + bulletins scolaires de l'année) sont à adresser à Monsieur le Maire de la Ville d'ILLZACH - BP 10 009 - 9 place de la République - 68311 ILLZACH cedex ou par courriel à : rh@mairie-illzach.fr